

SODAM 2019 – JMM 2020 et Constituante FAMO

le lundi 21 octobre chez Tintamarre et Boudeficelle (Narbonne)

Présents (15 personnes) : L'Hiver Nu (Baptiste), Merci mon Chou (Carole et Sébastien), Helice Théâtre (Christelle), Les petites Choses (Mathilde), Caracol Théâtre (Alicia), Musée de Saint-Affrique (Marie-Jo et Laurent), Les Voisins du Dessus (Rosa et Dominique), Pupella Noguès/Odradek (Giorgio), Téotihua (Laurence), Cie de la Miette/Théâtre Mu (Agnès), Tintamarre et Boudeficelle (Myriam), Périscope (Maud)

Excusés... Petite Bohême cie (Sibylle), Mondus Inversus (Eric), Marionnettissimo (Chloé et Claire), MIMA (Caroline), CC19 (Marie-Noëlle), Philosophes Barbares (Juliette),

Animation : Sébastien Cornu

Ordre du jour

- 14h00 – Journées Mondiales de la Marionnette – 21 mars 2020
- 16h00 – Préparation de l'assemblée constituante de la FAMO
- 17h00 – A faire pour la suite

Accueil

Un tour de salle permet à chacun de se présenter.

Quelques informations sont échangées sur le COREPS Occitanie (comité régional des professions du spectacle, constitué des représentants des pouvoirs publics et des syndicats employeurs et salariés). Giorgio y participe en tant que représentant de la Marionnette, dans l'attente de la constitution de la fédération. Maud y participe au titre du SNSP (Syndicat National des Scènes Publiques). La dernière commission Production-Diffusion a porté sur l'analyse des dispositifs de la Région (résidence territoire, résidences association...). Il aurait été intéressant d'avoir eu un temps de travail en amont entre les acteurs de la marionnette pour pouvoir y porter une analyse et des propositions spécifique. Malgré le manque de préparation, il souligne l'importance de participer à ces espaces pour y porter la parole de la Marionnette. Une plénière prévue le 11 décembre prochain à Sète (au Théâtre Molières).

Concernant les dispositifs d'aide au spectacle vivant, on notera que c'est la Résidence-Association qui intéresse le plus les acteurs de la Marionnette (aide de 5k€ minimum, non cumulable avec l'aide à la création).

Il est souligné que ces espaces de professionnels sont les lieux où se fabrique la « norme », où se définissent les pratiques professionnelles, les cadres de développement des activités... Ce sont des endroits stratégiques à investir et à utiliser.

1. Journées Mondiales de la Marionnette - JMM 2020

Comme évoqué lors des rencontres territoriales d'automne, suite à la cessation d'activité d'AREMA qui portait notamment le Forum de Vergèze, il est proposé de rebondir en organisant un temps fort lors de la **Journée Mondiale de la Marionnette** qui se déroule chaque année le 21 mars, à l'initiative de l'UNIMA.

Les objectifs

Les JMM en Occitanie poursuivent plusieurs objectifs :

- maintenir et développer les financements publics de la Marionnette sur le territoire,
- venir en soutien aux compagnies artistiques notamment celles qui ont été impactées par la cessation d'activité d'AREMA,
- donner de la visibilité à la Marionnette au niveau local, régional et national,
- servir la structuration et le développement de la future fédération de la marionnette en Occitanie.

Les JMM permettront de donner de la visibilité à la future fédération de la marionnette et d'engager une action concrète commune, et de mobiliser des moyens pour servir son développement. Il s'agit de penser l'événement dans une logique de portage des prochaines éditions par la future fédération.

A noter que ce type d'événementiel intéresse les partenaires publics, alors que l'obtention de moyens supplémentaires pour le fonctionnement des structures est plus difficile à négocier.

Les principes

Le principe est de proposer de nombreuses petites formes, à différents endroits du territoire régional, suivant des formats très ouverts (spectacle en intérieur, intervention dans l'espace public, de la diversité, ouverture d'ateliers, diffusion de film d'animation, spectacles professionnels ou amateurs...) en privilégiant la programmation des compagnies d'AREMA. Chaque structure, lieu ou compagnie, peut proposer des actions qu'elle souhaite organiser et porter.

Les JMM sont l'occasion de donner de la visibilité à la Marionnette, en direction des publics, habitants... mais aussi dans les médias et auprès des collectivités.

Les principes de fonctionnement suivant sont proposés :

- **La libre participation** des personnes, des structures... des professionnels et des amateurs. Dans l'esprit de la fête de la musique, chacun peut proposer une action et la réaliser. Il n'est pas question de sélectionner des propositions ou d'organiser une programmation régionale. Tout type, taille et forme d'initiative est bienvenue.
- **Privilégier l'ancrage local** (les actions en proximité, avec des partenaires), pour montrer la diversité des activités et la présence de la marionnette sur tout le territoire régional.
- **S'inscrire dans la dynamique nationale des JMM portée par l'UNIMA** en reprenant la thématique annuelle (Puppet power en 2020), son visuel...

Les moyens

Pour cette première édition régionale, l'initiative est portée par le Périscope (sur les conseils des partenaires publics), qui assure la mobilisation et la gestion des aides de la DRAC et de la Région sur ce projet.

L'utilisation des moyens doit servir trois priorités de mise en œuvre de l'opération :

- **la coordination** et la gestion de la production : l'échelle régionale et la multiplicité des propositions impliquent un travail de coordination considérable (identification et suivi des propositions, mise en place de conventions...) en lien avec la communication.
- **la communication** : l'objectif de mise en visibilité de la marionnette implique une communication spécifique et ambitieuses à mettre en place rapidement (visuel, thématique...). Une communication web et via les réseaux sociaux sera privilégiée, afin de

rester souple, et de limiter les coûts. En complément des fonctions de graphiste et web-master, des compétences d'animation sur les réseaux sociaux et d'attaché de presse seront à mobiliser.

- **la rémunération des équipes artistiques** : l'intention initiale est de ne pas faire jouer gratuitement... Autant que faire se peut. Les soutiens potentiels aux initiatives (aide à la rémunération, prise en charge de frais...) seront à étudier au cas par cas, suivant **des critères à prioriser** en fonction des moyens disponibles : les initiatives sur les territoires « isolés », les actions faites à plusieurs (les coopérations qui donnent de la visibilité)... Les événements pré-existants ou associés ne sont pas prioritaires (programmations marionnettiques déjà prévues en amont ou en aval du 21 mars, mais à relier au JMM).

Les aides régionales (DRAC et Région) viendront supporter en priorité les coûts généraux (coordination, communication). Aussi, au-delà des moyens qui seront mobilisés au niveau régional, chaque porteur de projet peut mobiliser des aides au niveau local complémentaires (départements, agglomérations et villes).

Le budget prévisionnel

A ce jour, les moyens mobilisables sont répartis de la façon suivante :

- Région : 22k€ sur les crédits 2019 (enveloppe allouée initialement à AREMA – avis prévu pour la mi-novembre),
- DRAC : 10 k€ sur des crédits 2020 (l'aide AREMA de 2019 ayant été directement fléché vers le conventionnement du Périscope)
- Département du Gard 8k€ sur 2020 (l'aide AREMA n'ayant pas pu être préservée)

D'autres apports sont à rechercher (billetterie et participations libres sur certaines actions, aides à la tournée...). Les apports en industrie des structures seront à valoriser (mise à disposition de lieux et matériels, interventions...).

Sur un prévisionnel de dépenses d'environ 40k€, les charges liées à la communication et à la coordination pourraient représenter 15 à 20k€, et les dépenses artistiques et techniques pouvant représenter environ 20k€ (pour les actions hors Gard).

La participation de la Ville de Nîmes et du Département du Gard pourrait représentés 15 à 20k€ gérés par le Périscope pour la programmation sur son territoire (d'où part l'initiative).

Le fonctionnement

En terme de fonctionnement, le Périscope étant chargé de la mise en œuvre des JMM (sorte de production déléguée), Maud a mandat pour choisir les personnes qu'elle souhaite mobiliser sur la communication et la production notamment. Elle souhaite pouvoir s'appuyer sur des compétences existantes dans les structures et compagnies de la Région.

Christelle (Hélice Théâtre) devrait être mobilisée pour appuyer la coordination des actions sur le Gard. Le lien avec THEMMA au national sera assuré par Delphine Courant.

Une organisation rigoureuse devra être mise en place, chaque action fera l'objet d'une convention tripartite (compagnie, lieu, périscope). Au-delà de répondre à des besoins administratifs, ce type de convention peut être un outil intéressant sensibiliser et mobiliser les collectivités.

La communication

Des premiers éléments de communication sont à produire très prochainement (Thémaa boucle son prochain Manip' le 20 novembre, un texte de présentation doit leur être envoyé).

Si au niveau de la presse quotidienne régionale, chaque structure peut se faire le relais local des JMM, la réalisation d'un site internet commun doit être mise en chantier sans trop tarder. Il pourrait prendre une forme simple, présentant les principes de l'opération, et cartographiant les événements. Certains éléments d'état des lieux issus du SODAM pourraient être repris et remis en forme pour montrer qu'il y a de « *la marionnette près de chez vous* ». Les travaux de cartographie des lieux réalisés par de Myriam et Jacopo au sein d'AREMA pourraient être mis au pot commun.

Chaque structure et compagnie pourra relayer la communication des JMM via leur propres outils (lien sur les sites, newsletter...).

Aussi, les premiers éléments de communication sont à produire rapidement (texte de présentation, visuel). A noter que ce type d'événement peut être soutenu par Télérama.

Concernant le choix d'un graphiste, si besoin pour la mise en forme des affiches, bandeaux et autres supports en déclinaison du visuel de l'UNIMA, il est proposé de faire appel au graphiste de Téotihua (site, news-letters...) ou à Jérôme (ancien graphiste d'AREMA).

Christelle (Hélice Théâtre) propose de se mettre en relation avec UNIMA pour récupérer les visuels et éléments de la prochaine édition des JMM.

Les propositions identifiées

Gard-Lozère

A Nîmes et sur son agglomération, **Le Périscope** organisera une série d'actions avec une dizaine de compagnies programmées (Anonima Teatro, La cour singulière, Volpinex, Soleil Piéton, Cie de l'échelle, Mondus Inversus, Les Petites Choses...). Plusieurs lieux pourraient être investis sur l'agglomération Nîmoise et alentour : Saint Gilles, Caveirac, Garons, Margueritte... La question de Vergèze reste ouverte (à rencontrer).

Vers Nîmes encore, **Hélice Théâtre** proposera certainement un atelier (avec Anne Leduc). Une action pourrait être organisée à Uzès.

Le **Centre Culturel 19** (Marie-Noël Esnault) a informé de sa participation aux JMM, vraisemblablement avec une petite forme et un atelier aux Heures Bleues à Montfrin, et Entresort en espace public.

A la même date est déjà prévu en Lozère le festival d'Olt au Bleyard, un événement du Rudeboy Crew (musique et arts de la rue) avec la participation de la compagnie **L'Hiver Nu** (spectacle pour glaner, penser, faire et jouer). La veille, la compagnie sera en fin de résidence à Bouillargues (agglomération Nîmoise) après 5 semaines de recherche. Localement, L'Hiver Nu propose de réfléchir avec le Rudeboy Crew et Scène Croisée (la scène conventionnée de Lozère) comment être relais de l'événement. Enfin, la compagnie gère aussi un lieu de résidence et aimerait y accueillir des propositions d'autres compagnies. Elle accueillera Zusvex de Bretagne en 2021, autour du théâtre chez l'habitant.

Dans le Lodévois, la **Cie Caracol Théâtre** (dont le siège est à Montpellier, mais dont l'activité se déroule en Lozère) sera programmée.

Aude-Ariège

A Mirepoix, une proposition associant les compagnies **Opposum**, **Poisson soluble**, **Philosophes barbares**... est en réflexion, avec des interventions dans le village et une soirée à la Minoterie.

A Foix, **MIMA** programme à **l'Estive** le spectacle Gula Ben de la compagnie **Pupella Noguès** le 17 mars. La date pourrait être intégrée au programme des JMM.

A Narbonne, **Tintamarre et Boudeficelle** peut envisager une ouverture de son lieu, mais rien n'est prévu pour l'instant (c'est encore un peu loin). Sa volonté première est de faire de son atelier un espace de recherche, de croisement des savoir-faire, d'échanges de pratiques... Une collaboration avec la Scène Nationale est envisagée plutôt en 2021.

La compagnie **Les Petites Choses** est programmée le 17 mars dans le cadre du festival « Scènes d'enfance », à Sainte Valière (spectacle à 18h et ateliers enfants le matin). Cette action peut être inscrite dans le programme des JMM.

Aveyron-Hérault-Pyrénées Orientales

Vers Perpignan, la **Cie Merci mon Chou** propose un module « Jour de Fête » (atelier parents-enfants en lien avec le spectacle « Entre Terre et Ciel » envisagé comme une performance de 25 minutes – forme légère, format atelier sans spectacle – pourquoi pas à la médiathèque de Leucate).

La **Cie de la Miette** peut voir sur son territoire pour proposer des ateliers avec les compagnies en présence sur le territoire.

Les Trigonelles sont intéressées et pourront ouvrir leur atelier pour l'occasion.

A Béziers, territoire particulièrement compliqué, **Les Voisins du Dessus** proposent une petite forme « Vous venez à peine de partir » et un atelier parents-enfants à la médiathèque de Lespignan.

A **Saint-Affrique**, un événement de sensibilisation est envisagé en lien avec l'exposition (deuxième forme de l'exposition sur la Chine), et dans un objectif fort d'ancrage local (mieux faire connaître le musée aux habitants). Le projet L'Arche (Tintamarre et Boudeficelle) pourrait être proposé à une école primaire de Saint-Affrique (spectacle que les enfants jouent – théâtre d'ombre – spectacle résidence).

Les **Voyageurs Immobiliers** sont programmés le 21 mars à Castre et pourront apparaître dans le programme.

Haute-Garonne-Tarn-Gers...

Vers Toulouse, Giorgio propose la réalisation d'**une exposition collective** (système de blocs) qui serait l'opportunité pour les compagnies du territoire de faire une action ensemble, à moindre frais (coût de fabrication).

Pour la suite

De nombreuses compagnies et structures n'ont pas encore exprimé leur souhait de participer aux JMM et devront être prises en compte au fil des propositions. On pense notamment au Théâtre de La Vista, au Théâtre de La Vignette, à La Cigalière, à la krèche Maugio ...

L'articulation avec THEMMAA devra être précisée. La fédération nationale propose en 2020 d'animer des réflexions en région, pour débattre de l'avenir de la marionnette à l'heure des crises sociales et climatiques. Une première rencontre est envisagée en avril en Occitanie, qui fera écho aux JMM et aux dynamiques de SODAM et de création de la fédération régionale.

Les tâches à réaliser sont réparties entre les participant.e.s :

- Rédaction d'un texte de présentation des JMM (note qui permettra d'informer et de mobiliser des structures, des compagnies, et des partenaires publics) (Maud pour début novembre)
- Rédaction d'une convention type tripartite qui détaillera les principes de l'action et les engagements réciproques (qui ? Et pour quand ?)

- Mise en lien avec UNIMA (visuel, thématique, conventions types...) (Christelle, pour la fin octobre)
- Elaboration d'un premier budget et dépôt des dossiers de demande de subvention (Maud pour la fin octobre)
- Recherche et recrutement de chargé.e.s de coordination et de communication (Maud). Christelle (Hélice Théâtre) est prévue en appui autour de Nîmes. Pour rappel, les référents territoriaux (identifiés dans le SODAM) ont mission de faire remonter les propositions issues de leur territoire à Maud et à Christelle (Hélice Théâtre).

2. Assemblée constituante de la FAMO

L'assemblée constituante est prévue le 21 novembre 2019 à 18h à Tournefeuille dans la continuité de la restitution du SODAM (prévue à partir de 17h). Elle sera suivie d'un temps d'ouverture du festival et d'un apéritif.

La rédaction des statuts et du règlement intérieur est pratiquement finalisée :

https://semestriel.framapad.org/p/statut_reseau_mario_occitanie

Un complément rédactionnel à l'historique de la marionnette a été proposé par Caroline sur le pad :

Cette première Fédération Régionale pour les Arts de la Marionnette en France s'inscrit dans la continuité d'un processus de structuration et de professionnalisation du secteur, amorcé en 1959, date à laquelle le Théâtre de Nations fait entrer la marionnette dans son programme. Depuis, la profession n'a eu de cesse de militer pour une reconnaissance institutionnelle de cet art, longtemps considéré comme "mineur".

La structuration s'accélère à partir de 2007, date à laquelle THEMAA, le Théâtre de la marionnette à Paris et l'Institut de la Marionnette à Charleville Mézières accompagnés par le Ministère de la Culture, organisent les Saisons de la marionnette. Ce temps "très" fort d'une durée de 3 ans, a eu pour conséquence un certain nombre d'initiatives:

- *la création d'un théâtre permanent pour la marionnette à Paris (Le Mouffetard);*
- *la reconnaissance des Lieux compagnies missionnés pour le compagnonnage ;*
- *la reconduction et confirmation d'un artiste marionnettiste à la direction d'un Centre Dramatique National ;*
- *la création des Scènes conventionnées pour la marionnette.*

En complémentarité de THEMAA, une nouvelle association regroupant des structures de diffusion sur le plan national se crée en 2017 : Latitude Marionnette. ~~Les 2 associations travaillent ensemble pour la création d'un 13ème Label National: Le Centre National de la Marionnette (toujours en cours de signature)~~

Il est proposé de retirer la référence aux CNM qui ne semble pas indispensable.

Objectifs et déroulé

L'assemblée constituante est le moment où les personnes et structures intéressées se réunissent pour fonder formaliser le fait de s'associer en adoptant des statuts.

Le déroulé de la constituante est proposé ainsi :

- Introduction : accueil et présentation générale de la démarche (5 minutes)
- Lecture des statuts : préambule, charte, objet, composition... (15 minutes)

- Présentation du fonctionnement : référents territoriaux et thématiques, CA collégial et AG (10 minutes)
- Présentation des activités envisagées : participation au SODAM, COREPS, animation territoriale, JMM, formation, chantiers (lieux, mutualisation, économie...) - des projets et des moyens à préciser avec le futur CA (10 minutes)
- Echanges avec la salle, questions réponses, réactions... (15 minutes)
- Recueil des adhésions : à main levée, puis inscription au registre (à préparer) (5 minutes)
- Désignation du Conseil d'Administration : confirmation des référents et candidats (recueil des coordonnées sur le registre) et validation par l'assemblée (à main levée) (10 minutes)
- Présentation des prochaines étapes : installation du CA, déclarations et ouverture de compte, mise en place des outils de communication interne...

Les intervenants proposés pour animer la constituante sont Caroline (MIMA), Claire (Hiver Nu), Eric (Modus Inversus), et Jean-Marie (En votre Compagnie).

Plusieurs éléments sont à finaliser en amont de la constituante

- Une information sur la finalisation des statuts doit être envoyée sur la liste marioccitanie, avec une date butoir pour d'éventuelles propositions de modifications. (Sébastien ?)
- Des procurations devront être émises pour permettre aux absents d'être représentés. (qui?)
- Des invitations sont à envoyer à l'ensemble des partenaires, médias... (qui?)
- Pour la Région, une invitation officielle doit être envoyée à la Présidente, et une demande de rendez-vous doit être faite auprès de la directrice (Juliette Didier-Jean - site Toulouse). (Laurence et Giorgio s'en charge, en mettant Chloé en copie).
- Un diaporama pourra être élaborer pour faciliter la présentation des textes... (qui?)